

# Natura 2000

## Plaine calcaire du sud Vendée

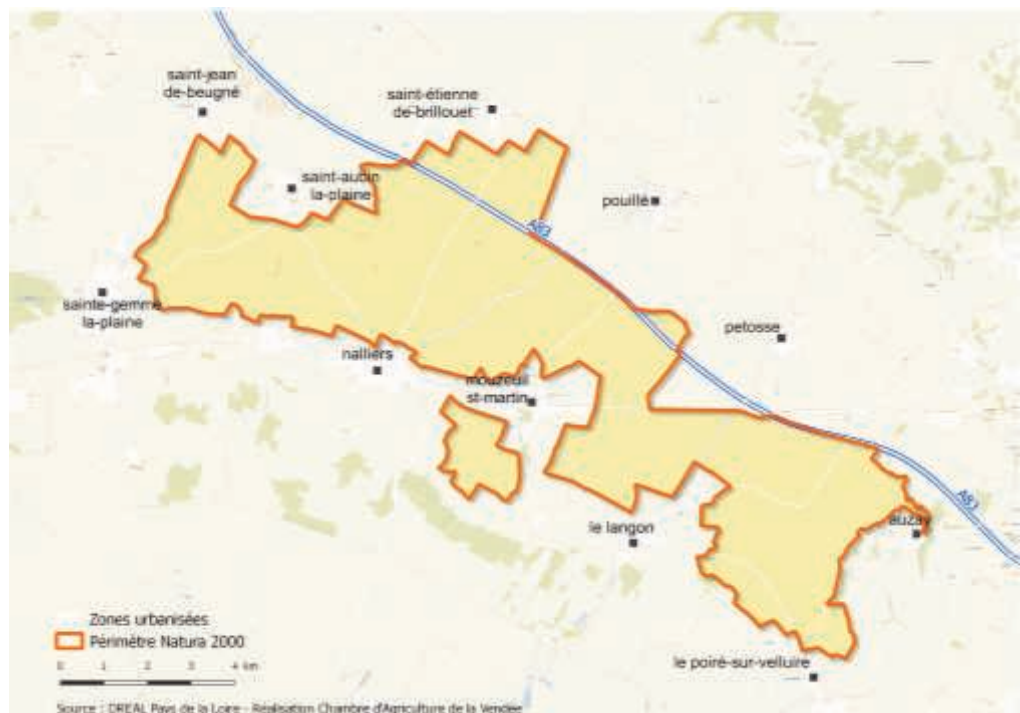
Bulletin 2017

**Natura 2000** est un réseau européen qui a pour objectif de préserver les espèces et les milieux les plus vulnérables.

La **Zone de Protection Spéciale (ZPS)** Plaine calcaire du sud Vendée est reconnue site Natura 2000 depuis 2006.

La ZPS Plaine calcaire est un site de dimension restreinte (67 Km<sup>2</sup>) caractérisé par un paysage très ouvert, majoritairement composé de parcelles de cultures : blé, maïs, ...

Le site abrite des espèces vulnérables, tels le Busard cendré, l'Œdicnème criard, l'Alouette des champs, la Gorgebleue à miroir, la Perdrix grise ... Une des espèces caractéristiques des zones de plaine, l'Outarde canepetière, ne niche plus dans le site. Cette espèce nicheuse historique a disparu du département de la Vendée en 2010. Le dernier individu a été observé sur la ZPS en 2009.



Pour assurer leur cycle biologique, les oiseaux ont besoin de ressources alimentaires abondantes et variées et de milieux favorables à leur reproduction. Les actions Natura 2000, mises en œuvre sur le site dans le cadre du Document d'Objectifs élaboré en 2010-2011, visent à favoriser ces conditions.

### Comité de pilotage du site :

- Maires des 11 communes
- Représentants intercommunaux
- Administrations
- Associations
- Représentant des propriétaires
- Représentant des agriculteurs

*Animation du site  
en partenariat et  
concertation*

### Groupement :

- Chambre d'agriculture de Vendée
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée
- Fédération Départementale des Chasseurs

*Validation et suivi*

**Document d'Objectifs**

*Mise en œuvre des actions*



**AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
VENDEE**

# Natura 2000 Plaine calcaire du sud Vendée

## L'Outarde canepetière

Nicheur

Migrateur

**Absente du site depuis 2010**



### Le saviez-vous ?

- Le chant de cette espèce est une sorte de pet, d'où « Canepetière ».
- Un dernier mâle chanteur a été vu à Nalliers en 2009 mais aucune nidification n'a été observée.
- Dans les plaines agricoles de l'ouest, ses effectifs ont diminué de plus de 80 % en 20 ans. Pour éviter son extinction en France, un plan national d'actions est mis en place depuis 2002, ce qui a permis de ralentir le déclin.

## L'Œdicnème criard

Nicheur

Migrateur

**Présent de mars à octobre**



### Le saviez-vous ?

- L'Œdicnème criard est un petit échassier surnommé aussi dans notre région « courlis de terre » ou « poule de guéret ».
- Plutôt que voler, il préfère courir avec rapidité sur ses hautes pattes jaunes.
- Au printemps, certains œdicnèmes criards sont déjà en couple lors de leur arrivée sur les sites de nidification. Les autres forment des couples après des parades nuptiales, au cours desquelles le mâle se courbe jusqu'à toucher le sol du bec, la queue levée et déployée.

## Le Busard cendré

Nicheur

Migrateur

**Présent d'avril à septembre**



### Le saviez-vous ?

- Le Busard cendré est un excellent planeur. Il mesure jusqu'à 1,10 m d'envergure pour seulement 260 grammes.
- Pendant la période de reproduction (environ 100 jours), pour nourrir une nichée de 2 à 4 jeunes, 216 à 663 campagnols sont capturés.

## L'Alouette des champs

Nicheur

Migrateur et hivernant

**Présente toute l'année**



### Le saviez-vous ?

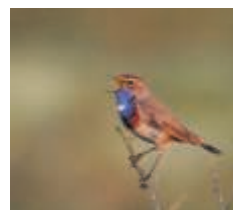
- Très discrète au sol, l'Alouette des champs prend son envol de façon spectaculaire : elle décolle à la verticale en poussant un chant flûté et vif !
- Elle possède un chant particulier : son flot sonore peut durer jusqu'à 10 minutes sans interruption !
- L'Alouette des champs est l'alouette la plus fréquente en Europe. Cette espèce commune est en déclin, ses effectifs ont diminué de 33 % en France depuis 1989.

## La Gorgebleue miroir

Nicheur

Migrateur

**Présente d'avril à octobre**



### Le saviez-vous ?

- Au début de la ponte, le mâle reste à moins d'un mètre de sa partenaire pour la garder contre les autres mâles envieux. Si elle quitte le nid, il la suit !
- La Gorgebleue à miroir est capable d'imiter les voix d'autres espèces d'oiseaux. Un même mâle peut en imiter jusqu'à 35 !



# Objectif : Préservation des oiseaux de plaine

## Le Vanneau huppé

Nicheur et hivernant

Migrateur

Présent toute l'année



### Le saviez-vous ?

- Lorsqu'il se nourrit, le Vanneau huppé tapote souvent le sol avec ses pattes pour faire réagir ses proies (vers, insectes ...) avant de les saisir avec précision.
- Le mâle effectue une parade nuptiale spectaculaire, un vol chanté avec des ascensions abruptes et des plonges verticales. Il pratique aussi des roulades en vol d'un côté à l'autre. A ce moment-là, on peut entendre un bourdonnement provoqué par les extrémités de ses ailes.

## Le Pluvier doré

Hivernant

Migrateur

Présent d'octobre à mars



### Le saviez-vous ?

- Malgré sa petite taille, le Pluvier doré effectue lors de la migration 4 500 km de vol à une vitesse de croisière de 60 km/h .
- Le mimétisme de son plumage le rend quasiment invisible sur les labours.

## Protection des nichées de Busard

Les nichées des busards cendrés peuvent être détruites lors des moissons. Si les nids sont repérés à temps, un grillage de protection peut être posé, en accord avec l'exploitant agricole. Celui-ci contourne alors le nid lors de la récolte. Cette action de préservation est menée depuis plus de 15 ans par la LPO. Elle permet de sauver des nichées qui n'ont pas encore pris leur envol au moment des moissons. Les envols protégés ou envols après moissons représentent généralement plus de 50 % des oiseaux volants.



## Faire des réserves pour préparer la migration !

La période de reproduction des oiseaux est une étape particulièrement sensible, mais les oiseaux sont présents sur le site en dehors de cette période, juste avant la migration ou durant tout l'hiver. Les oiseaux sont alors également fragilisés par les faibles stocks alimentaires disponibles. Le maintien des chaumes de blé sur les parcelles apporte aux oiseaux un stock alimentaire varié.

### Le cas de l'Œdicnème criard :

Cette espèce a la particularité de se rassembler avant son départ en migration. Les oiseaux forment des groupes de quelques dizaines à une centaine d'individus. Les œdicnèmes ont alors besoin de calme afin de reconstituer leurs réserves et préparer la migration. Ils se rassemblent dans les zones tranquilles, souvent dans les réserves de chasse. Un suivi est effectué pour adapter si besoin, avec les sociétés de chasse, la localisation des réserves.



## Les secteurs d'anciennes vignes et les vallées sèches

La ZPS présente un large maillage parcellaire, avec de grandes parcelles souvent supérieures à 10 ha. La plaine présente cependant quelques secteurs atypiques, préservés autour de petites parcelles de vignes : les Cottines sur Nalliers - Saint Aubin, Le Fief aux Moines au Poiré sur Velluire.

Avec leur patchwork de petites parcelles de vignes, cultures, prairies, de zones peu ou pas entretenues, de bosquets, de chemins enherbés... ces secteurs résiduels sont



favorables à de nombreuses espèces, notamment aux passereaux, que l'on ne trouve pas ou très peu ailleurs dans la plaine. Cette richesse patrimoniale est menacée par le regroupement progressif des parcelles et leur mise en culture.

Les vallées sèches de Nalliers, Mouzeuil et Le Langon participent également à animer le paysage de la plaine et à diversifier les milieux. Elles contribuent à la préservation des passereaux au sein de la ZPS et, compte tenu de leur richesse en insectes, représentent une source importante d'alimentation pour l'ensemble de l'avifaune.



# Natura 2000 Plaine calcaire du sud Vendée

## Les mesures agro-environnementales

Les contrats agro- environnementaux visent à réintroduire des prairies et des légumineuses sur la plaine. Actuellement, environ 90 % de la surface agricole de la ZPS est en grandes cultures : blé, maïs, colza, tournesol. Les zones en herbe sont très rares.

L'une des mesures permet d'indemniser l'implantation de luzernes faiblement productives. L'absence de traitements phytosanitaires et d'intervention au printemps-été permet le développement d'insectes, de fleurs, graines... qui améliorent la ressource alimentaire des oiseaux de plaine, tout en proposant des milieux de nidification favorables.

A ce jour, 6 exploitants se sont engagés dans la démarche, sur des surfaces allant de 1 à 5 ha. Ces zones, bien réparties sur toute la plaine, participent à la diversification des milieux et de l'alimentation disponible pour les oiseaux.



## La gestion des surfaces enherbées

Au côté des parcelles cultivées, la plaine calcaire présente des zones en herbe rares mais précieuses : bordures de chemins, de routes, chemins enherbés, délaissés divers, zones en friche, pieds de haies ...

Toutes ces zones contribuent à la biodiversité au sein des grandes parcelles de culture.

Mais leur impact est surtout positif si les modalités de gestion sont favorables au développement des insectes et à l'ensemble du cycle végétal. Il est notamment préconisé dans la mesure du possible de ne pas entretenir ces couverts entre avril et août\* et d'exporter les produits de fauche.

\* période la plus sensible : entre le 15 mai et le 15 juillet



## La réglementation

Les oiseaux de plaine sont également préservés par des outils réglementaires. C'est ainsi que sur tout le territoire national, il est interdit de tuer les oiseaux désignés « espèces protégées », de détruire leur nid ou leurs habitats ou de les perturber intentionnellement, notamment en période de reproduction.

En site Natura 2000, s'ajoutent des protections spécifiques portant sur certains milieux favorables : haies, prairies de plus de 5 ans, pelouses sèches ... Leur destruction nécessite une autorisation préalable basée sur une évaluation d'incidence.

Il en va de même de projets de construction ou d'aménagement (bâtiments, carrières, chemins...) qui nécessitent également une évaluation d'incidence. La notion d'incidence s'entend largement car des projets situés hors site peuvent avoir un impact sur les oiseaux du site.

Ces démarches préalables peuvent augmenter les délais d'autorisation pour les projets agricoles et non agricoles ... il est donc conseillé d'anticiper.

A l'intérieur du site, certains secteurs particulièrement sensibles nécessitent une attention spécifique lors des évaluations d'incidences : secteurs des Cottines, du Fief aux Moines, des Vallées sèches ...

## Votre contact

Chambre d'agriculture de la Vendée  
Nadine KUNG  
Tél : 02 51 36 84 26  
nadine.kung@vendee.chambagri.fr

## Pour plus d'infos

Vous pouvez également contacter :

Fédération départementale des Chasseurs  
Pascal BONNIN  
Tél : 02 51 47 80 90

LPO Vendée  
Aurélien GUEGNARD  
Tél : 02 51 56 78 80

ou consulter le site internet dédié  
<http://plaine-calcaire-vendee.n2000.fr/>

